

Spiennes (Belgique)

No 1006

Identification

<i>Bien proposé</i>	Site archéologique des minières néolithiques de silex de Spiennes à Mons
<i>Lieu</i>	Province du Hainaut, Région wallonne
<i>État partie</i>	Belgique
<i>Date</i>	5 juillet 1999

Justification émanant de l'État partie

Le site d'exploitation préhistorique du silex de Spiennes témoigne de l'évolution des premières sociétés sédentaires. Une première grande révolution a lieu en Europe du Nord-Ouest un millénaire plus tôt et constitue le début du Néolithique, lorsque l'homme devient agriculteur, éleveur, artisan et vit de manière sédentaire. Même s'il existe déjà une coopération limitée entre certains villages proches et l'utilisation de certains produits importés, le mode de vie est essentiellement villageois et les activités artisanales ont lieu dans ce cadre. Ainsi, les rognons de silex sont amenés entiers dans les villages producteurs pour y être taillés. À partir de la seconde moitié du Ve millénaire, ce mode de vie néolithique évolue rapidement vers une plus grande complexité.

Ceci se remarque notamment par les améliorations engendrées par l'invention de nouvelles techniques d'extraction et par la taille du silex directement réalisée sur le site d'exploitation. En effet l'invention de l'exploitation souterraine du silex permet d'obtenir en grande quantité un matériau de meilleure qualité que précédemment car il n'a pas subi l'action du gel comme le silex récolté en surface, ce qui permet de produire davantage d'outils de bonne facture. Leur fabrication sur le lieu même de l'extraction permet elle aussi un accroissement notable de la production puisque tous les déchets du débitage qui représentent un poids énorme y sont indirectement abandonnés et seuls des produits semi-finis sont transportés.

L'existence de ces centres n'est pas non plus étrangère à l'apparition de nouveaux produits. La hache polie en silex, outil emblématique du Néolithique, apparaît et se répand à cette époque. L'utilisation de longues lames est, elle aussi caractéristique de cette période. Tous deux sont les objets principalement fabriqués dans les centres miniers, ce qui démontre que la production est elle-même spécialisée. Tant la fabrication de haches que le débitage de longues lames requièrent un savoir-faire que seuls des artisans spécialisés sont capables de mettre en œuvre. La production d'outils

est massive et dépasse de loin les besoins d'une communauté villageoise. Elle suppose dès lors une coopération étendue et la mise en place d'un réseau de distribution des produits. Elle montre que la notion de société dépasse maintenant le cadre du village.

Vers la même époque, la diversification de l'implantation humaine, en plaine comme sur les hauteurs, avec des systèmes élaborés d'enclos, témoigne elle aussi d'une complexité plus grande de la vie socio-économique. Elle suggère l'existence de sites ayant des vocations différentes (villages, places commerciales et sites à vocation rituelle) ou peut-être partiellement hiérarchisés (centres à vocation locale, micro-régionale ou régionale). Actuellement, les données archéologiques ne permettent pas encore de trancher.

Les centres miniers, comme les habitats de hauteur, illustrent dès lors les changements importants qui surviennent dans l'Europe des Ve et IVe millénaires avant notre ère et constituent un jalon entre les premières communautés sédentaires et l'émergence, probablement dès l'âge du bronze, de véritables « chefferies ». Ils témoignent tous deux du génie humain par l'invention de l'exploitation minière et d'une production à caractère pré-industrielle mais aussi par la diversité nouvelle de la société.

Critère i

Cette métamorphose, qui s'impose à l'échelle de l'Europe, est à Spiennes plus particulièrement l'expression de la culture dite de Michelsberg, présente au Néolithique moyen sur un vaste territoire comprenant une grande partie de l'Allemagne, de la Belgique et du Nord de la France. Spiennes offre un témoignage particulièrement remarquable de cette culture puisqu'il en livre les deux sites caractéristiques : un habitat de hauteur fortifié, d'une part et un vaste site d'exploitation de silex, d'autre part.

Critère iii

Le site de Spiennes est l'exemple le plus éminent de la technologie de l'extraction du silex durant la Préhistoire. Ses puits figurent parmi les plus profonds jamais creusés pour exploiter cette matière première. La taille exceptionnelle des dalles extraites (certaines ont près de 2 m de long) témoigne du très haut niveau de savoir-faire des mineurs néolithiques. Une technique propre au site de Spiennes, dite du « foudroyage », a d'ailleurs été élaborée pour permettre l'exploitation de tels blocs : elle consistait à les dégager en sous-œuvre en laissant au centre un muret de réserve en craie, à placer des étaçons de bois, à abattre le mur et à retirer les étaçons de manière à ce que la dalle s'affaisse sous son propre poids.

L'exploitation de ces bancs profondément enfouis, qui s'accompagne du dédain de nombreux niveaux de silex rencontrés lors du creusement des puits, montre une bonne connaissance géologique du terrain de la part des mineurs néolithiques.

La qualité des objets façonnés offre un témoignage parmi les plus remarquables sur le haut degré de maîtrise technique des tailleurs : des lames et des haches très régulières de 25 cm de long étaient produites.

Critère iv

Catégorie de propriété

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *site*.

Histoire et description

Histoire

La période au cours de laquelle Spiennes devient une mine de silex à grande échelle, grâce à des techniques que l'on pourrait qualifier de pré-industrielles, est connue grâce à la datation au carbone 14 de matières organiques telles que le charbon de bois, l'os et les bois de cerfs, et des objets abandonnés dans les mines ou les ateliers, comme les poteries ou les cordes ayant servi à lier les outils taillés en bois de cerf. L'extraction souterraine de silex était pratiquée sur ce site depuis le Ve millénaire avant notre ère (entre 4400 et 4200 av. J.-C.), faisant de Spiennes l'un des plus anciens sites miniers d'Europe. Plusieurs datations montrent que l'activité minière s'est poursuivie, apparemment sans interruption, à travers tous le IVe millénaire et même durant la première moitié du IIIe millénaire av. J.-C., autrement dit, du début du Néolithique moyen jusqu'au Néolithique final.

En raison de l'étendue du site, il est encore impossible de dater individuellement les différents secteurs d'extraction minière. Camp-à-Cayaux et Petit-Spiennes produisent cependant des datations similaires, de sorte que les deux plateaux ont dû être exploités conjointement. La datation est en cours pour le Versant de la Wampe.

Cependant, sur les deux plateaux, différentes structures d'extraction se recoupent et démontrent l'existence de phases d'exploitation successives. À Petit-Spiennes, par exemple, de nouveaux puits sont creusés vers 3000 avant notre ère dans une zone qui a déjà été exploitée entre 4400 et 4000 avant notre ère.

Le grand nombre d'objets fabriqués découverts à Spiennes, plus particulièrement la céramique, permet d'établir de manière assez précise quels groupes humains ont pratiqué l'extraction souterraine de silex. D'autres groupes ont laissé parfois des traces abondantes, mais les raisons de leur présence sont plus difficiles à interpréter.

Les plus anciens vestiges néolithiques de Spiennes sont deux herminettes, caractéristiques de la culture du Néolithique ancien dite Rubané, datée de la seconde moitié du VIe millénaire avant notre ère. Cependant, ces découvertes de surface n'indiquent pas que le silex était exploité à Spiennes à cette époque.

La plus grande partie de la céramique découverte dans les structures minières, les ateliers et le comblement supérieur des puits est caractéristique de la culture dite de Michelsberg. Celle-ci couvre une zone importante qui s'étend de l'Allemagne centrale à la Rhénanie, à la Belgique et au nord de la France. Cette culture est attestée entre le dernier tiers du Ve millénaire et le milieu du IVe millénaire avant notre ère. Des objets cassés en céramique trouvés en bas des puits montrent clairement qu'ils ont été

laissés sur place par les mineurs avant le remplissage des puits.

En ce qui concerne le Néolithique final, bien que les datations au carbone 14 suggèrent que l'exploitation minière s'est poursuivie, aucune céramique caractéristique de la culture Seine-Oise-Marne (un groupe local de la première moitié du IIIe millénaire avant notre ère) n'a été découverte à ce jour. L'utilisation de haches taillées à tranchant évasé suggère que le silex est débité à Spiennes pendant la période de transition entre le Néolithique final et l'âge du bronze.

Spiennes connaît encore des fréquentations importantes durant les âges des métaux. Des vestiges, probablement liés à des habitats, peuvent être attribués à l'âge du bronze final (VIIIe ou VIIe siècle avant J.-C.) et au second âge du fer (la Tène). À cette époque, la nature de l'occupation a donc changé. Cependant le silex joue encore un rôle dans la fabrication de l'outillage de ces populations. Les vestiges de l'âge du bronze final ont notamment livré un atelier de taille qui montre que le silex local est encore travaillé sur le site. La manière dont les tailleurs du bronze final s'approvisionnaient en silex n'est pas connue. Peut-être pratiquaient-ils une extraction à faible échelle ou bien ont-ils récupéré les nombreux déchets de taille laissés par les occupations antérieures.

De nombreux puits de la Tène ont livré du silex. Là, encore, la présence d'abondants déchets de la taille a peut-être encouragé les hommes de l'âge du fer à y recourir pour la fabrication d'outils.

Description

Le site minier de Spiennes, situé à 6 km au sud-est de Mons, occupe deux plateaux crayeux séparés par la vallée de la Trouille, affluent de la Haine. Le bas-plateau dit de Petit-Spiennes ou Spiennes « Pa d'la l'au » (*par delà l'eau*), situé sur la rive gauche, culmine à une altitude de 77 m. Au sud, à l'est et à l'ouest, le plateau s'interrompt brusquement et forme une sorte de promontoire qui domine d'environ 35 m la plaine marécageuse des villages de Nouvelles et d'Harmignies ainsi que les vallées de la Wampe et de la Trouille. Au nord, en revanche, la déclivité du terrain est plus insensible et descend en pente douce vers le village actuel de Spiennes. Le plateau sur la rive opposée, dit du Camp-à-Cayaux (le champ aux cailloux) présente la même topographie, avec des escarpements à l'ouest et au sud et un plateau atteignant 92 m puis s'abaissant progressivement vers le nord.

Spiennes doit son exploitation intensive au Néolithique à la présence dans son sous-sol de la craie dite de Spiennes, riche en silex. Ce dernier se présente sous forme de quinze bancs distincts, étagés dans la craie. Ces lits sont composés de nodules de silex de forme irrégulière, rognons de 10 à 30 cm de diamètre. À certains niveaux, les nodules sont remplacés par des dalles de 1 à 2 m de long et de 1 dm et plus d'épaisseur. Différents bancs ont été exploités au Néolithique, depuis les plus petits rognons jusqu'aux dalles épaisses.

La topographie du terrain, comprenant plusieurs escarpements en bordure de la Trouille et de la Wampe, a certainement favorisé la découverte du gisement par les

hommes du Néolithique étant donné que la craie et les silex y affleurent. Toutefois, sur les deux plateaux, la craie est couverte d'une couche de limon, parfois épaisse, en particulier au sommet, où elle atteint 5 à 7 m d'épaisseur, alors que sur les rebords, elle est plus fine, et va jusqu'à disparaître. Par endroits, un niveau de sable glauconifère s'intercale entre les deux et il est parfois recouvert de lambeaux des anciennes terrasses fluviales quaternaires dans lesquels ont été découverts des outils du Paléolithique.

Ces conditions géologiques variables ont largement conditionné l'accès au silex et donc les méthodes d'exploitation. Cependant, même là où le limon atteint plusieurs mètres d'épaisseur, les mineurs néolithiques n'ont pas hésité à creuser des puits pour atteindre les bancs de silex qui allaient leur donner un outillage de grande qualité.

Actuellement, le site apparaît en surface comme une grande étendue de prés et de champs jonchée de millions de silex taillés. Le caractère extraordinairement caillouteux de la rive droite du site a toujours été reconnu : de tous temps, les plans mentionnent le nom de *Camp-à-Cayaux* (champ aux cailloux). À la fin du XIXe siècle, de nombreuses parcelles étaient impropres à la culture pour cette raison.

En sous-sol, le site est un immense réseau de galeries reliées à la surface par des puits verticaux, creusés par l'homme au Néolithique. Encore aujourd'hui, l'effet de cette exploitation souterraine est perceptible par des tassements soudains du terrain qui révèlent l'existence de puits creusés voici plusieurs millénaires.

Spiennes est le plus grand site néolithique d'extraction du silex d'Europe. Il couvre une superficie estimée à près de 100 ha, comme l'ont montré les prospections systématiques à pied et les fouilles menées depuis environ 150 ans. L'extraction du silex était pratiquée par les hommes du Néolithique sur les deux plateaux des deux côtés de la Trouille : sur la rive droite à Camp-à-Cayaux et sur la rive gauche à Petit-Spiennes, ainsi que sur le plateau lui-même et à Versant de la Wampe.

- Camp-à-Cayaux

La zone minière du Camp-à-Cayaux est la plus vaste des trois zones d'exploitation du silex. Elle couvre une superficie de près de 65 ha. Les hommes du Néolithique l'ont exploitée de manière intensive sur ses deux versants abrupts bordant la Trouille ainsi que sur la portion du plateau comprise entre la rivière et l'actuelle Chaussée de Beaumont. En direction du village de Spiennes, des puits sont visibles à hauteur de la courbe des 55 m d'altitude. En remontant vers le sommet du plateau, des indices de puits et d'ateliers de taille sont attestés jusqu'à la courbe des 75 m.

Les fouilles ont montré que les puits forment un réseau irrégulier. Près de la station de Recherches, par exemple, certains puits sont distants de 4 m seulement alors que d'autres sont creusés à 14 m les uns des autres. Si toute la zone minière de Camp-à-Cayaux avait été uniformément exploitée, il y aurait 15 000 à 25 000 puits.

Dans cette zone minière, différentes méthodes d'exploitation du silex ont été pratiquées par les hommes du Néolithique, depuis le simple abattage de la craie à flanc de vallée jusqu'aux structures très élaborées que constituent les puits de 16 m de profondeur.

Le long du versant de la Trouille, des traces d'exploitation montrent que le silex était parfois extrait par de courtes galeries creusées à hauteur du banc de silex. Ailleurs, plusieurs bancs semblent avoir été exploités conjointement, laissant comme vestige une série de gradins et de déchets de taille.

Sur le rebord du plateau et au cœur du Camp-à-Cayaux, la situation devient plus complexe. Parfois, plusieurs techniques d'extraction coexistent sur un même secteur. Sur le rebord du plateau, par exemple, le silex a été à la fois exploité à partir de simples fosses et à partir de puits. Au cœur du Camp-à-Cayaux, des puits de 3 m de profondeur ont été creusés à côté de puits atteignant 16 m de profondeur. Un échantillon de ce remarquable réseau de galeries basses, situées entre 15 et 16 m de profondeur, peut encore être visité sous le bâtiment de la station de Recherches. La superficie dégagée couvre environ 250 m².

Cet enchevêtrement de vestiges et le voisinage de techniques minières très différentes montrent à suffisance la complexité et la richesse du site de Spiennes. Deux facteurs peuvent l'expliquer : d'une part la fréquentation du site s'étend sur une très longue période, d'autre part plus d'une quinzaine de bancs de silex se superposent.

- Petit-Spiennes

La zone minière de Petit-Spiennes couvre environ 14 ha. Les mineurs du Néolithique ont exploité de manière intensive une bande de terrain large d'environ 200 m parallèle à la rivière. Celle-ci occupe tout le versant et s'étend sur le plateau, jusqu'à 70 m d'altitude. Des fouilles ont montré la densité élevée des structures d'extraction du silex. Les puits ont été creusés à une distance moyenne de 5 m, de sorte qu'environ 5000 puits pourraient avoir été forés dans ce secteur.

Les structures creusées par les hommes du Néolithique dans ce secteur sont tout aussi variées que celle de Camp-à-Cayaux. À la jonction du plateau et de la vallée, là où la craie est à 1 ou 2 m de profondeur, on rencontre de simples fosses, larges de 2 à 3 m et profondes de 3 à 4 m. Certaines possèdent des niches latérales à hauteur du banc de silex, permettant d'étendre l'exploitation au-delà de la fosse et donc d'augmenter la rentabilité. Sur le plateau, là où la craie n'apparaît qu'entre 3 et 10 m de profondeur, des puits verticaux profonds de 6 à 13 m ont été creusés de manière à atteindre les bancs de silex. À partir de ceux-ci, se développe un réseau d'exploitation souterrain constitué de galeries basses ou hautes suivant les secteurs. Parmi ceux-ci, un ensemble de puits desservant des galeries hautes à des profondeurs comprises entre 8 et 10 m est en cours de fouille dans la partie nord de la zone minière. Actuellement, une surface d'environ 70 m² peut déjà être visitée.

Comme à Camp-à-Cayaux, l'exploitation intensive se traduit par le recoupement de fosses et de puits dans différents secteurs.

- Le Versant de la Wampe

Une nouvelle zone minière a été découverte dans les années 1970 dans l'angle sud-ouest du plateau de Petit-Spiennes, en bordure de la Wampe, à l'occasion de la fouille de l'habitat de hauteur (voir plus loin). Plusieurs puits et galeries ont été identifiés non loin de la rupture de pente vers 70 m d'altitude. D'autres puits furent aussi découverts vers le sommet du plateau. L'étendue de cette zone minière est actuellement difficile à estimer. Cependant, différents indices permettent de penser que cette crête a été exploitée de manière intensive, de sorte que la superficie de la zone minière pourrait avoir atteint plus de 100 ha.

- La technologie d'extraction

L'extraction souterraine était pratiquée par l'excavation habituellement verticale de puits cylindriques de 0,80 à 1,30 m de diamètre. La profondeur des puits varie en fonction du niveau auquel apparaît le banc de silex. Des galeries rayonnaient à partir du fond des puits. Elles étaient généralement courtes, en partie pour des raisons de sécurité et en partie pour permettre aux mineurs d'utiliser la lumière naturelle aussi loin que possible. Leur hauteur variait en fonction de la profondeur des bancs de silex et du nombre de bancs exploités conjointement.

Dans le cas des mines de Camp-à-Cayaux à galeries hautes, il apparaît que le silex était extrait par enlèvement de la craie sous des grands blocs qui étaient soutenus par des piliers porteurs de matériaux non-excavés et d'étaçons en bois. Les piliers étaient alors abattus et les blocs s'affaissaient sur le sol de la galerie, prêts à être débités et extraits de la mine.

- La taille du silex sur le site minier

Une fois extrait, le silex était directement taillé sur place, comme en témoigne l'incroyable quantité de déchets issus de la taille jonchant le site. Toutes les étapes de la réalisation des outils sont présentes : rognons bruts délaissés en raison de leurs petites dimensions ou de leur moindre qualité, blocs à peine testés et rejetés, gros éclats de décorticage provenant de la gangue qui entoure le rognon de silex, appelé le cortex, éclats plus petits, soigneusement détachés du bloc et destinés à être façonnés en outils, outillages à différents stades de production, souvent rejetés après une erreur de taille et parfois des pièces entièrement finies prêtes à être utilisées ou polies.

Tous ces objets permettent de reconstituer les gestes du tailleur de pierre et d'envisager la manière dont était organisée la production. La seule phase qui ne soit pas clairement attestée est celle du polissage, comme dans tous les centres miniers du Néolithique. C'était sans doute une opération très longue mais qui n'exigeait pas particulièrement de savoir-faire. Il est vraisemblable qu'elle ait été pratiquée ailleurs, car seule une quantité infime de pièces polies et quelques polissoirs ont été découverts.

La production à Spiennes, comme ailleurs à l'époque, vise essentiellement à fabriquer des haches pour l'abattage des arbres, et de longues lames qui sont transformées en faucilles, grattoirs ou couteaux. L'apparition de la hache

polie en silex semble d'ailleurs étroitement liée au développement de ces centres spécialisés. La longueur des haches fabriquées à Spiennes varie de 10 cm à 30 cm. Les pièces trouvées montrent que les formes sont standardisées. Les haches les plus répandues sont de formes triangulaires ou trapézoïdales, avec un tranchant convexe et une section lenticulaire. Les lames étaient de grandes dimensions, certaines atteignant 20 à 25 cm de long.

Cette standardisation de la production montre le haut niveau de technicité des tailleurs du silex de Spiennes et témoigne d'un phénomène de spécialisation du travail. À côté de la fabrication de masse de lames et de haches, une large gamme d'autres objets était fabriquée : ciseaux, tranchets, grattoirs, perçoirs, de même que des pics en silex utilisés pour l'extraction elle-même.

Les ateliers où le silex était travaillé étaient situés aux abords immédiats des puits, comme le montre la quantité énorme de déchets trouvés dans le sommet du comblement de ceux-ci. Ces déchets ont pu y être entraînés à la faveur d'effondrements des bords des puits encore partiellement ouverts. Certains ateliers étaient également installés sur des puits presque totalement comblés.

- L'habitat de hauteur

L'angle sud-ouest du plateau de Petit-Spiennes a livré les vestiges d'un camp fortifié composé de deux fossés concentriques irréguliers distants de 5 à 10 m. Il était à l'origine bordé par deux levées de terre le long de chaque fossé du côté intérieur. Ces fossés au profil trapézoïdal et au fond plat étaient creusés sur une largeur variant entre 4 et 6 m et une profondeur moyenne de 1,70 m. Du côté ouest, à proximité de la rupture de pente, le système d'enclos était absent, l'escarpement constituant probablement une défense naturelle suffisante. Jusqu'à présent, une seule entrée a été découverte. Elle est située à l'est, là où s'interrompent les deux fossés. Ces interruptions sont décalées l'une par rapport à l'autre de manière à former une sorte d'entrée en chicane.

Le mobilier découvert dans les fossés est comparable au mobilier de type Michelsberg découvert dans le secteur minier, notamment la présence de tessons grossièrement taillés au silex. Cette enceinte est donc contemporaine d'au moins une partie de l'extraction du silex à Spiennes.

Le camp fortifié circonscrit un espace ovale d'environ 7 ha. Quelques sondages réalisés à l'intérieur ont révélé un puits contemporain des fossés contenant des rejets liés à la vie quotidienne et que l'on trouve en association avec les mines. Aucune autre trace d'habitat n'a été découverte jusqu'à présent. Il reste cependant un vaste espace à fouiller.

Les sites implantés sur des hauteurs, parfois dotés de système d'enclos élaborés, constituaient une innovation datant de la fin du Ve millénaire et de la première moitié du IVe millénaire avant notre ère. Ils correspondent à une occupation plus diversifiée du territoire qu'auparavant. Ils témoignent aussi d'une plus grande complexité de la société par l'apparition de secteurs consacrés à différentes fonctions : habitat, marché, lieu de culte, sites locaux, micro-régionaux ou régionaux. Jusqu'à présent, Spiennes

est le seul habitat de hauteur lié à un centre minier : c'est-à-dire les deux sites illustrant les changements importants qui s'opèrent dans les premières sociétés villageoises après le commencement de la période néolithique.

Diverses occupations témoignent aussi de la fréquentation du site à une période où la trace du camp fortifié a pratiquement disparu du paysage. Des aires de débitage du silex et un foyer occupent les fossés presque totalement comblés. Cependant, une zone où le silex a été taillé a pu être datée du bronze final, vers le VIII^e et VII^e siècle avant notre ère.

Gestion et protection

Statut juridique

Tous les trois ans, le gouvernement wallon arrête une liste de sites exceptionnels du patrimoine de la Région wallonne, sur laquelle le site de Spiennes figure depuis le début. Le dernier arrêté a été pris en 1996. Par arrêté ministériel, l'ensemble du site de Camp-à-Cayaux a été classé le 7 novembre 1991 comme monument. Conformément au code Wallon de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine, la classification transfère automatiquement la gestion administrative des sites protégés des autorités municipales aux autorités régionales. Toute intervention sur un site protégé, susceptible d'affecter ses qualités et son caractère (y compris les fouilles archéologiques) est soumise à autorisation par la chambre régionale de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles.

Dans le cadre des dispositions du plan de secteur de la Région wallonne, Spiennes est inscrit dans une « zone verte », à l'intérieur de laquelle ne sont autorisées que des activités agricoles ou forestières. Le code de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine prévoit le respect des droits du cultivateur sur ses propres terres, à l'exception du sol couvrant les sites archéologiques.

Gestion

La propriété des 172 ha du site de Spiennes est répartie entre des propriétaires privés et des organismes publics (le domaine de la Région wallonne, basé à Namur et le domaine de la ville de Mons).

Le département de l'Archéologie de la direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine de la Région wallonne est responsable de la conservation des sites classés. Il est habilité à intervenir si des travaux sont nécessaires sur le site ou en cas de manque d'entretien constaté du chef des propriétaires.

Les plans suivants ont un impact direct sur la gestion du site de Spiennes :

- Plan de secteur de Mons-Borinage, adopté par le gouvernement wallon en novembre 1983;
- Plan communal de développement de la nature adopté par le conseil communal de Mons en février 1999;
- Dispositions urbanistiques et environnementales destinées à définir le périmètre de la zone tampon,

approuvé provisoirement par le conseil communal de Mons en avril 1999.

Avant les réformes institutionnelles de 1988, l'archéologie relevait de la compétence de l'État fédéral belge, alors que la protection et la conservation du patrimoine était du ressort du gouvernement régional. Actuellement, l'ensemble des politiques d'archéologie et de protection du patrimoine est confié à la Région wallonne.

Il existe actuellement deux niveaux de gestion dans la région. Au niveau inférieur, la ville de Mons a adopté un plan directeur et des réglementations d'urbanisme pour la zone bordant le site et qui contrôle l'accès au site. La ville de Mons est également propriétaire de plusieurs parcelles dans la zone du bien proposé, et responsable du projet du centre de découvertes et d'interprétation. L'ensemble de la politique de préservation et de protection est du ressort de la direction régionale.

Un projet est en cours de développement à l'heure actuelle afin de délimiter une zone autour des mines préhistoriques et de créer un parc régional paysager. Cette zone, pour laquelle un certain nombre de réglementations s'appliquent déjà, forme une zone tampon efficace autour du bien proposé pour inscription. Il est prévu de créer un centre d'interprétation en bordure de la zone désignée, auquel on accéderait facilement par la route principale et qui serait doté d'un parc de stationnement et d'autres infrastructures. Une stricte protection des ressources hydrauliques souterraines, qui approvisionnent Mons et la zone environnante, limite très largement les aires de stationnement à l'intérieur de la zone. L'accès aux mines préhistoriques se fera à pied ou grâce à un service de navette. Des fouilles ont été entreprises sur le site proposé pour inscription.

La gestion du bien est basée sur le partenariat. Cette situation typiquement belge englobe les agences administratives citées ci-dessus ainsi que la Société de Recherche Préhistorique en Hainaut (SRPH) dont les membres travaillent à Spiennes depuis de nombreuses années.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Les premières découvertes archéologiques de puits de mines préhistoriques remontent aux années 1840, mais ce n'est qu'en 1867, lors du percement de la tranchée de la ligne de chemin de fer Mons-Chimay dans le plateau de Petit-Spiennes qu'eurent lieu des fouilles plus systématiques. Depuis la présentation des découvertes à l'Académie royale de Belgique en 1868, les mines font l'objet de fouilles intensives, les campagnes les plus importantes étant celles de 1912 à 1914, puis celles qui se succèdent depuis de 1953. Elles sont menées en partenariat par les institutions officielles et la SRPH (avec une autorisation).

Le réseau des mines de Camp-à-Cayaux, fouillé en 1912-1914, et celui de Petit-Spiennes, révélé par les fouilles réalisées depuis 1953, ont été soigneusement préservés et rendus accessibles au public. Des travaux sont actuellement en cours pour la réhabilitation et l'agrandissement de la station de Recherches à Camp-à-Cayaux (dont les chercheurs pourraient avoir accès à l'ensemble des mines).

Authenticité

L'authenticité des minières néolithiques de silex de Spiennes est totale. Beaucoup d'entre elles n'ont encore jamais été fouillées, et celles qui sont ouvertes au public sont demeurées dans leur état d'origine, à l'exception de quelques installations modernes de confortement et de sécurité.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expert de l'ICOMOS a visité Spiennes en février 2000.

Caractéristiques

Le complexe des mines de silex du Néolithique à Spiennes est le plus vaste connu en Europe. Les mines ont été en exploitation pendant de nombreux siècles et les vestiges illustrent avec force l'évolution et l'adaptation des techniques d'extraction utilisées par l'homme préhistorique dans le but d'exploiter les vastes gisements d'un matériau qui est essentiel à la fabrication d'outils et donc à l'évolution culturelle en général.

Analyse comparative

Plus de 150 centres préhistoriques d'extraction du silex sont connus à travers l'Europe. L'exploitation minière apparaît au Néolithique moyen et se prolonge dans certaines régions jusqu'à l'âge du bronze, couvrant près de trois millénaires. Les méthodes sont variées : tranchées, puits, puits à ciel ouvert, carrières, fosses et galeries souterraines.

Trois sites européens sont particulièrement connus : Spiennes (Belgique), Grime's Graves (Grande-Bretagne) et Krzemionki (Pologne). Deux autres centres d'exploitation du silex, situés dans le même environnement culturel, sont également connus : Jablines (France) et Rijckholt-Sainte-Gertrude (Pays-Bas).

Ces centres montrent le développement d'une technique néolithique, mais ils diffèrent par l'époque à laquelle ils ont été en activité, leur étendue et les techniques d'extraction. Grime's Graves couvre 37 ha, soit un peu moins de la moitié de Spiennes. Il diffère par ses techniques et ses périodes d'activité (3000 à 1500 avant notre ère). Il est donc complémentaire de Spiennes. Krzemionki couvre 34 ha et connaît son plein essor aux alentours de 3400 à 2600 avant notre ère. Ce centre est aussi complémentaire de Spiennes dans la mesure où il est plus récent.

Jablines est fort comparable à Spiennes : son développement est sensiblement contemporain (4250 à 3500 et 3100 à 2800 avant notre ère) et les structures d'extraction y sont aussi variées. Il est cependant moins vaste (25 ha) et les vestiges sont moins impressionnants, les structures d'extraction n'atteignant pas plus de 7,5 m de profondeur.

De plus, un cinquième du site a été détruit par la construction d'une ligne de chemin de fer à grande vitesse (TGV) qui le traverse de part en part. Le site minier de Rijckholt-Sainte-Gertrude couvre aussi environ 25 ha et il partage certains points techniques avec Spiennes. Cependant, le site est plus tardif, l'extraction n'ayant commencé qu'aux alentours de 3950 à 3700 avant notre ère.

Spiennes peut donc revendiquer à juste titre sa plus grande ancienneté par rapport aux autres centres d'extraction du silex en Europe. C'est aussi le plus vaste et il offre un large éventail de techniques d'extraction allant des plus simples aux plus complexes. Il est surtout remarquable par son potentiel archéologique, qui est reconnu comme un réservoir majeur de recherche pour les générations futures. Enfin, il est le seul site minier directement associé à un habitat caractéristique de cette période.

Recommandations de l'ICOMOS

Les fouilles sont en cours à Spiennes depuis de nombreuses années et elles ont produit des résultats d'une importance remarquable. Il semble cependant qu'aucune politique coordonnée n'ait été prévue pour le travail à venir. L'ICOMOS conseille vivement à l'État partie de considérer sérieusement la création d'une instance de coordination qui comprendrait des représentants des différentes institutions administratives, de l'organisation bénévole (SRPH) et de départements universitaires. Elle aurait pour tâche de concevoir un programme de recherche sur le long terme qui s'attacherait plus particulièrement à étudier l'occupation néolithique de la zone, en se référant notamment au camp fortifié de hauteur de Michelsberg.

Le titre proposé par l'État partie manque de clarté. L'ICOMOS suggère qu'il soit modifié comme suit : « Le site archéologique de Spiennes » ou « Les minières néolithiques de silex de Spiennes ».

Brève description

Les mines de silex du Néolithique à Spiennes, qui couvrent plus de 100 ha, sont les centres d'extraction minière les plus vastes et les plus anciens d'Europe. Elles sont également remarquables par la diversité des solutions techniques d'extraction mises en oeuvre et aussi par le fait qu'elles sont directement liées à un habitat qui leur est contemporain.

Recommandation

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères i, iii et iv* :

Critère i Les mines de silex du Néolithique à Spiennes offrent un témoignage exceptionnel des capacités d'application et d'invention des hommes préhistoriques.

Critère iii L'avènement des cultures néolithiques a marqué une étape majeure dans l'évolution culturelle et technologique de l'homme, abondamment illustrée par le vaste complexe des anciennes mines de silex de Spiennes.

Critère iv Les mines de silex de Spiennes sont des exemples remarquables de la technologie de l'extraction du silex au Néolithique qui a marqué une étape déterminante du progrès technologique et culturel humain.

ICOMOS, septembre 2000